

Synthèse de l'Index d'égalité professionnelle femmes/hommes 2023

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	0	INCALCULABLE		35	0
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	INCALCULABLE		15	0
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	INCALCULABLE		10	0
Total des indicateurs calculables			0		0
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

COMMENTAIRES :

L'indicateur 1 est incalculable car les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

L'indicateur 2 est incalculable car les effectifs comportent moins de 5 femmes et 5 hommes.

L'indicateur 3 est incalculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

L'indicateur 4 est incalculable car le nombre de salariés concernés est inférieur à 10.